Le grand voyage de mon objet

Guide pédagogique



éducaloi

éducaloi

Éducaloi est un organisme à but non lucratif québécois dont la mission est de rendre le droit accessible, facile à comprendre et à utiliser dans la vie quotidienne.

Nous avons besoin de vous !

Donnez-nous votre avis et nous créerons des outils adaptés à VOS besoins. Scannez le code QR ou cliquez sur ce lien. Cela vous prendra moins de 5 minutes.

Lien vers le sondage



PRÉCISIONS IMPORTANTES

Le matériel et l'animation de cet atelier sont offerts gratuitement.

Cet atelier présente des informations juridiques qui s'appliquent au Québec.

Vous animez cet atelier ? Vous pouvez l'utiliser et le reproduire dans un contexte scolaire. Vous pouvez utiliser une partie ou l'ensemble, mais vous ne pouvez pas modifier le contenu. Il reste la propriété d'Éducaloi. Si vous utilisez ou reproduisez une partie, la mention d'Éducaloi est obligatoire.

Toute reproduction ou utilisation autre que celles mentionnées ci-dessus est interdite à moins d'une autorisation écrite d'Éducaloi.

© ÉDUCALOI – **Version octobre 2026**

Nous mettons cet atelier à jour régulièrement. Vérifiez que vous utilisez la version la plus récente sur le site educationjuridique.ca

Table des matières

Présentation de l'activité 4

Préparation de l'activité 7

- Appropriation de la trousse 7
- Préparation du matériel 7

Période 1 – D'où vient mon objet ? 8

- Mise en contexte (5 minutes) 8
- Deux indices pour réaliser l'enquête (15 minutes) 8
- Enquête en équipe (25 minutes) 10
- Retour collectif (10 minutes) 12
- Consolidation individuelle (5 minutes) 12

Période 2 – Que devient mon objet ? 14

- Retour et mise en situation (5 minutes) 14
- Des indices pour donner une deuxième vie à mon objet (15 minutes) 15
- La deuxième vie de mon objet (25 minutes) 18
- Mise en commun – Le jury des objets (15 minutes) 19

Période 3 – Le Passeport de mon objet 24

- Retour sur le grand voyage de mon objet (15 minutes) 24
- Finalisation du Passeport de l'objet (15 minutes) 24
- Visite des Passeports et clôture (15 minutes) 26

Annexe 27

- Images des objets 27
- Affiches de station – Période 2 28
- Cartes-situations à découper – Période 2 30

Présentation de l'activité

Ce qu'il faut savoir	Chaque jour, les élèves utilisent une multitude d'objets : une bouteille d'eau, un cahier, un chandail, un téléphone, un fruit… Pourtant, elles et ils se demandent rarement d'où viennent ces objets, comment ils ont été fabriqués ou ce qu'ils deviennent une fois qu'on ne les utilise plus. Cette trousse invite les élèves à mener une véritable enquête sur le parcours d'un objet de leur quotidien. De leur fabrication jusqu'à leur deuxième vie, ils découvrent que les objets ne suivent pas leur chemin par hasard : tout au long de leur parcours, des règles existent pour protéger les personnes, les animaux et l'environnement. Au fil des trois périodes, les élèves reconstruisent l'histoire de leur objet, réfléchissent aux choix qui permettent de prolonger sa durée de vie et découvrent que leurs propres gestes peuvent avoir un impact positif sur les personnes, les animaux et l'environnement. La trousse se conclut par la réalisation du Passeport de l'objet, qui synthétise leurs découvertes.
Public cible	Élèves du **2e** cycle du primaire (3e et 4e année).

En résumé	Cette activité permet aux élèves de découvrir : **Sur le plan juridique :** • Certaines règles encadrent la fabrication, la vente et la fin de vie d'objets du quotidien. • Certaines règles visent à protéger les personnes, les animaux et l'environnement à chaque étape du parcours d'un objet. • Le fait que certaines matières doivent être éliminées de façon particulière (piles, appareils électroniques, etc.). **Sur le plan environnemental :** Les gestes individuels (réparer, réutiliser, recycler, composter, réduire) ont un effet réel sur l'environnement.
Objectifs	À la fin de l'activité, l'élève pourra : • Décrire le cycle de vie d'un objet, de l'extraction des matières premières jusqu'à leur deuxième vie. • Donner des exemples de règles qui encadrent le cycle de vie des objets et expliquer ce qu'elles visent à protéger. • Choisir et justifier la façon la plus appropriée de prolonger la vie d'un objet ou de s'en départir de manière responsable. • Proposer des gestes concrets pour adopter des pratiques plus responsables.

Disciplines scolaires et compétences visées	**Principale : Culture et citoyenneté québécoise – 2e cycle du primaire** **3e année** Thème (Réalité culturelle) : Relations entre humains et environnement – Milieux de vie • Concepts obligatoires : Relation avec la nature (Contact des personnes avec la nature ; Cohabitation et interrelations avec la nature) **4e année** Thème (Réalité culturelle) : Relations entre humains et environnement – Milieux de vie • Concepts obligatoires : Consommation ; Pratiques écologiques **Compétence du 2e cycle : Examiner des réalités culturelles :** • Observer des réalités culturelles : – Poser des questions (de compréhension, philosophiques et éthiques) – Réaliser des observations. – Dégager des caractéristiques. • Comparer des points de vue : – Identifier des divergences ou des tensions. – Identifier des points de vue ainsi que les idées et les repères qui leur sont associés. – Formuler des constats. • Dialoguer : – Appuyer ses idées. – S'enquérir des idées des autres. **Secondaire : Science et technologie – 2e cycle du primaire (3e et 4e année)** Univers vivant – Interaction entre l'être humain et son milieu Concepts obligatoires : Impacts des activités humaines sur l'environnement

Durée	Périodes 1 et 2 : 60 minutes chacune. Période 3 : 45 minutes.
Matériel requis	Tous les gabarits imprimables sont fournis en annexe. • Une copie du **Guide pédagogique**, • Une copie par élève du **Cahier de l'élève**. • Une série de cartes-situations est fournie en annexe. • Une **Présentation PowerPoint**.

Préparation de l'activité

Appropriation de la trousse

- Prendre connaissance du **Cahier de l'élève**, du présent document (**Guide pédagogique**) et de la **Présentation PowerPoint**.
- Se familiariser avec les principales notions juridiques présentées dans la trousse.
- Former des équipes de 3 à 4 élèves. Les mêmes équipes travailleront ensemble pendant les trois périodes et suivront le même objet du début à la fin.

Préparation du matériel

Les copies des documents à imprimer :

- **Cahier de l'élève** (1 par élève)
- Cartes-situations
- 8 affiches de stations pour la période 2 (Réparer, Réutiliser, Recycler, Composter, Endroit spécial, Donner, Vérifier avant de le jeter, Demander une réparation ou un remplacement gratuit)

Période 1 – D'où vient mon objet ?

Durée totale : 60 minutes

Messages clés : Les objets ont une histoire. Des règles existent pour protéger les personnes, les animaux et l'environnement avant qu'un objet arrive au magasin.

Mise en contexte (5 minutes)

Présenter un objet devant la classe, par exemple un crayon de bois.
Demander aux élèves : « D'après vous, d'où vient cet objet, et par où est-il passé avant d'arriver ici dans notre classe ? »

Écrire au tableau, sans corriger, 3-4 réponses d'élèves. Par exemple :

- « Ça vient du magasin »
- « Quelqu'un l'a fabriqué »
- « Ça vient de l'usine »
- « Ça vient d'une forêt »

Regrouper ces réponses sous le titre **« Nos idées de départ »**. Elles seront reprises à la fin de cette période.

Annoncer que les élèves vont mener une enquête pour découvrir le parcours d'un objet du quotidien, de sa matière première jusqu'au magasin.

Deux indices pour réaliser l'enquête (15 minutes)

Pour cette section, utiliser la section « Période 1 – Des indices pour ton enquête » de la **Présentation PowerPoint** pour présenter les informations aux élèves.

Expliquer aux élèves qu'avant qu'elles et ils commencent leur enquête, vous allez leur donner deux indices importants qui vont les aider à mener leur enquête.

Ces indices sont en fait des exemples de règles qui protègent les personnes et l'environnement.

Expliquer simplement : « Une règle, c'est une consigne qu'on doit suivre. Il existe des règles pour beaucoup de choses : pour traverser la rue, pour fabriquer des objets, pour protéger les plantes et les animaux. »

Ces règles peuvent protéger les personnes, les animaux, les plantes et l'environnement.

Indice 1 – Est-ce qu'on risque de nuire à un animal ou une plante en danger ?

Expliquer : Pour fabriquer des objets, on utilise parfois des matériaux qui viennent de la nature. Par exemple :

- la laine des moutons sert à fabriquer des chandails en laine,
- la sève des érables sert à faire du sirop d'érable,
- le bois des arbres peut servir à fabriquer des pupitres d'école.

Mais certaines espèces d'animaux, de plantes et d'arbres sont menacées. Ça veut dire qu'elles risquent de disparaître, par exemple à cause de la pollution, des maladies ou parce que les endroits où ces espèces vivent sont détruits.

Au Québec et au Canada, plusieurs animaux sont menacés, par exemple :

- le caribou de la Gaspésie,
- la rainette faux-grillon,
- le béluga,
- le carcajou.

En général, on n'a pas le droit de chasser ou de pêcher les animaux menacés, ni de cueillir des plantes menacées ou de couper des arbres menacés.

Donc, on ne peut généralement pas utiliser du bois, des plantes ou des matières animales qui viennent d'espèces menacées pour fabriquer des objets. Des matières animales, ce sont par exemple les plumes d'un oiseau ou la fourrure d'un rongeur.

La loi protège aussi certains endroits où vivent les espèces menacées. On appelle ces endroits leurs *habitats*. Par exemple, la rainette faux-grillon vit près de petits étangs et de fossés remplis d'eau. C'est là qu'elle trouve de la nourriture, se cache et pond ses œufs. Cet habitat est protégé : on ne peut pas l'endommager ou l'utiliser comme on veut. Attention, ce ne sont pas tous les habitats de tous les animaux menacés qui sont protégés.

Illustrer

- Une entreprise qui fabrique des manteaux n'a généralement pas le droit d'aller chasser des bélugas dans le fleuve Saint-Laurent pour utiliser leur peau.
- Une entreprise qui fabrique du pop-corn n'a généralement pas le droit de détruire un marécage où habite la rainette faux-grillon pour y faire pousser du maïs.

Demander : « Pourquoi pensez-vous que cette règle existe ? Qui ou quoi cherche-t-elle à protéger ? »

Faire ressortir les idées des élèves.

Expliquer : Sans cette protection, certaines espèces pourraient devenir de plus en plus rares et même disparaître. Cette règle aide à protéger les animaux, les plantes et les arbres menacés. Elle aide aussi à protéger la biodiversité. Et la biodiversité, c'est important pour nous aussi ! Plus la nature est en santé, plus elle peut continuer à nous donner de l'air, de l'eau et de la nourriture.

Indice 2 – Est-ce qu'on utilise des produits qui pourraient être dangereux ?

Expliquer : Les matériaux utilisés pour fabriquer des objets doivent respecter des règles de sécurité. Certains matériaux sont dangereux pour la santé ou peuvent causer des blessures. Les fabricants n'ont pas le droit de fabriquer des objets avec certains matériaux dangereux.

Illustrer : Par exemple, les fabricants ne peuvent pas faire des bouteilles d'eau avec un plastique qui libère des produits dangereux pour la santé. Ces produits pourraient se retrouver dans l'eau et nous rendre malades.

De plus, les agricultrices et les agriculteurs n'ont pas le droit d'utiliser certains pesticides dangereux pour faire pousser des fruits et des légumes. Ces pesticides peuvent être mauvais pour notre santé, mais aussi pour l'environnement. Ils peuvent nous rendre malades s'ils rentrent dans notre corps. Ils peuvent également contaminer les autres plantes, l'air, le sol et les cours d'eau. Ils peuvent aussi rendre malades les animaux qui mangent les plantes ou qui vivent près des champs.

Demander : « Pourquoi pensez-vous que cette règle existe ? Qui ou quoi cherche-t-elle à protéger ? »

Expliquer : Ces règles diminuent les risques de blessures, de maladies et de contamination causées par des matériaux dangereux. Elles servent à protéger les personnes, mais aussi les animaux, les plantes et l'environnement.

Enquête en équipe (25 minutes)

Former des équipes de 3 à 4 élèves.

Une personne par équipe vient piger dans un sac un papier nommant l'objet, ou un objet réel si disponible : un chandail de laine, un rouleau de papier de toilette, une fraise et une rondelle de hockey. Indiquez aux élèves que tous ces objets viennent du Québec.

Demander aux élèves de repérer leur objet dans le **Cahier de l'élève** et de le colorier.

Les différentes étapes du parcours de chaque objet sont présentées dans le cahier, dans le désordre : matière première, fabrication, transport et vente.

En équipe, demander aux élèves d'observer les étapes du parcours de leur objet et de les numéroter de 1 à 4 pour les remettre dans le bon ordre.

Une fois le parcours reconstitué, laisser un temps aux élèves pour répondre, en équipe, aux quatre questions du Cahier.

1. « D'où vient ton objet ? »
 - Réponse attendue : nomme la matière première (par exemple : laine de mouton ou d'alpaga, bois des arbres, fruit, caoutchouc) et sa provenance générale (animaux, forêt, champ, Québec, etc.).
2. « Qui l'a fabriqué ? »
 - Réponse attendue : un atelier d'artisanes et d'artisans, ou bien une usine où des travailleuses et travailleurs transforment la matière première en objet fini.
3. « Comment est-il arrivé jusqu'au magasin ? »
 - Réponse attendue : transport par camion ou bateau, souvent sur de longues distances.
4. « Quelles règles se sont appliquées pendant le parcours de ton objet jusqu'à toi ? »
 - Réponse attendue : des règles pour protéger les animaux et les plantes menacés, des règles pour s'assurer que les matériaux et les produits utilisés pour fabriquer ton objet sont sécuritaires.

Attention !

La question 4 peut être plus difficile. Si une équipe bloque, rappeler aux élèves les deux indices présentés avant l'enquête : protéger les espèces menacées et protéger la santé et la sécurité.

Questions pour alimenter les échanges pendant l'enquête

- Est-ce que tous les objets commencent leur histoire dans un magasin ?
- Qu'est-ce qui s'est passé avant que ton objet arrive au magasin ?
- Quel indice pourrait s'appliquer à son parcours ?
- Qui ou quoi les règles cherchent-elles à protéger ?

Retour collectif (10 minutes)

Inviter une ou deux équipes, idéalement avec des objets différents, à partager rapidement ce qu'elles ont découvert.

Pour chaque équipe, demander :

- « Quel est le parcours de votre objet ? »
- « Quelles règles se sont appliquées pendant le parcours de ton objet jusqu'à toi ? »

Demander ensuite au groupe : « Qu'est-ce qui vous surprend dans le parcours de ces objets ? »

Faire ressortir que les objets passent par plusieurs étapes avant d'arriver jusqu'à nous. Au Québec, des règles peuvent s'appliquer à différentes étapes pour protéger les personnes, les animaux, les plantes et l'environnement.

Faire le lien avec les idées de départ inscrites au tableau : « Au début, plusieurs pensaient que l'objet venait du magasin. Est-ce que vous diriez encore la même chose maintenant ? »

Consolidation individuelle (5 minutes)

Demander à chaque élève de compléter la phrase dans son **Cahier de l'élève** : « Ce qui m'a le plus surpris dans notre enquête, c'est… »

Préciser que la réponse peut porter sur son objet ou sur le parcours présenté par une autre équipe.

À la fin, chaque élève colorie l'étampe « Fabrication et transport » dans son **Cahier de l'élève**. Invitez les élèves à dessiner une étape du parcours de leur objet dans l'étampe. Par exemple, de quelle matière est faite leur objet, d'où vient leur objet et comment il est arrivé jusqu'à elles ou eux.

Annoncer le sujet de la période 2 : ce qui arrive une fois qu'un objet est brisé ou qu'on ne s'en sert plus. Garder les détails pour la prochaine période afin de conserver l'effet de surprise.

- Groupe restreint ou temps limité : réduire à 3 objets (au lieu de 4) et à 3 étapes plutôt que 4 (fusionner fabrication et transport).
- Groupe nombreux : jumeler deux équipes par objet et comparer leurs frises lors du retour collectif.

Repères pour la personne enseignante

Objet	Lieu illustratif (exemple)	Matière première	Fabrication	Transport	Règles possibles au Québec
Chandail de laine	Ferme d'alpagas à Charlevoix	Laine (animaux)	Tissage, teinture et couture en usine textile	Camion ou train jusqu'à l'usine, puis aux magasins	Ne pas utiliser la laine d'un animal menacé. Ne pas bâtir une ferme dans l'habitat de la rainette faux-grillon. Fabriquer et vendre des vêtements avec des tissus et fibres sécuritaires.
Rouleau de papier de toilette	Usine à Saint-Jean-sur-Richelieu	Bois d'épinette, de sapin, de pin, de peuplier, de bouleau Papier recyclé	Pâte créée avec du bois ou du papier recyclé mélangé avec de l'eau, qu'on fait sécher et qu'on découpe.	Camion ou train jusqu'à l'usine, puis aux magasins	Ne pas utiliser d'arbres menacés pour fabriquer le papier de toilette. Ne pas couper d'arbres dans l'habitat de la rainette faux-grillon. Ne pas bâtir une usine dans l'habitat de la rainette faux-grillon. Fabriquer et vendre du papier de toilette avec des matériaux sécuritaires.
Fraise	Champ de fraises à Rawdon	Cultivé dans un champ de fraises	Récolte, tri et emballage	Transport réfrigéré (camion)	Ne pas enlever ou couper des plantes ou des arbres menacés pour faire un champ de fraise. Ne pas faire un champ de fraises dans l'habitat de la rainette faux-grillon. Ne pas utiliser de pesticides toxiques sur les fraises.
Rondelle de hockey	Usine à Sherbrooke	Sève d'arbre et pétrole combinés pour créer du caoutchouc	Moulage des rondelles en usine	Camion jusqu'à l'usine, puis aux magasins	Ne pas enlever ou couper des plantes ou des arbres menacés pour bâtir une usine. Ne pas bâtir une usine dans l'habitat de la rainette faux-grillon. Fabriquer et vendre des rondelles de hockey avec des matériaux sécuritaires.

Période 2 – Que devient mon objet ?

Durée totale : 60 minutes

Messages clés : Les objets doivent fonctionner pendant un temps raisonnable et peuvent parfois être réparés lorsqu'ils se brisent. Certaines règles indiquent aussi quoi faire avec certains déchets. Les objets peuvent souvent avoir une deuxième vie, et nos choix ont un effet sur l'environnement.

Retour et mise en situation (5 minutes)

Inviter les élèves à reprendre l'objet étudié à la période 1 et à se rappeler brièvement les différentes étapes de son parcours.

Présenter une nouvelle situation : l'objet est maintenant brisé, vide, trop petit, mangé ou n'est plus utilisé.

Demander aux élèves de réfléchir à ce qu'il est possible d'en faire dans cette situation.

Recueillir quelques réponses spontanées et les noter au tableau, sans les corriger.
Par exemple :

- « à la poubelle »,
- « au compost »,
- « au recyclage »,
- « au centre de dons ».

Faire ressortir qu'un objet ne devient pas nécessairement un déchet dès qu'on arrête de l'utiliser.

Expliquer que cette période servira à découvrir différentes possibilités.

Des indices pour donner une deuxième vie à mon objet (15 minutes)

Pour cette section, utiliser la section « Période 2 – Des indices pour choisir la deuxième vie de ton objet » de la **Présentation PowerPoint** pour présenter les informations aux élèves.

Expliquer aux élèves qu'avant qu'elles et ils donnent une deuxième vie à leur objet, vous allez leur donner des indices qui vont les aider à choisir.

Ces indices sont en fait des exemples de règles qui protègent les personnes et l'environnement.

Au Québec, les personnes ont des droits lorsqu'elles utilisent des objets. De plus, les personnes doivent respecter des règles lorsqu'elles ont terminé d'utiliser des objets. Ces règles s'appliquent au moment de donner une deuxième vie à leur objet.

Tu as des droits lorsque tes objets se brisent trop vite

Expliquer : Les objets que tu achètes doivent bien fonctionner pendant assez de temps. Mais c'est combien de temps « assez de temps » ? Ça dépend de l'objet et de son prix. Par exemple, on s'attend à ce qu'une tablette électronique qui coûte cher dure plus longtemps qu'une petite voiture en plastique à 3 $.

Si ton objet se brise trop vite, l'entreprise qui te l'a vendu ou qui l'a fabriqué doit généralement te fournir des pièces de rechange ou le réparer pour toi. Comme ça, tu peux garder ton objet plus longtemps au lieu d'en acheter un nouveau.

Demander : « Pourquoi pensez-vous que cette règle existe ? Qui ou quoi cherche-t-elle à protéger ? »

Expliquer : Quand on achète moins d'objets, on utilise moins de ressources pour les fabriquer et les transporter. Et quand on jette moins d'objets, on produit moins de déchets. Tout ça aide à réduire la pollution. Moins de pollution, c'est positif pour la santé, la sécurité et la vie des personnes, des animaux et des plantes.

Pour aller plus loin

Expliquer : Les fabricants n'ont pas le droit de faire exprès de fabriquer des objets qui se brisent trop vite. C'est ce qu'on appelle « l'obsolescence programmée ».

Illustrer : Par exemple, un fabricant n'a pas le droit de mettre par exprès une pièce fragile dans une tablette électronique pour qu'elle arrête de fonctionner après quelques mois.

Tu dois bien choisir quoi faire avec les objets que tu as fini d'utiliser

Expliquer : Au Québec, c'est interdit de jeter les déchets dans la rue, les ruelles, les trottoirs ou les parcs. On doit les mettre dans les bacs, les sacs ou les contenants prévus pour eux.

Demander : « Pourquoi pensez-vous que cette règle existe ? Qui ou quoi cherche-t-elle à protéger ? »

Expliquer : Cette règle aide à garder les endroits propres et sécuritaires. Des endroits propres et sécuritaires peuvent avoir un impact positif pour les personnes, mais aussi pour les animaux, les plantes et l'environnement.

Expliquer : Quand tu as fini d'utiliser un objet, tu dois choisir quoi en faire. Selon l'objet, tu peux :

- le donner,
- le recycler (papier, carton, certains plastiques),
- le consigner (bouteilles de plastique, bouteilles de verre, canettes),
- le composter (restes d'aliments),
- le jeter à la poubelle.

Illustrer : Tu peux apporter un vêtement que tu ne portes plus dans un centre de dons. Une autre personne pourra le porter à son tour. Ton vêtement sera utilisé plus longtemps et ne deviendra pas tout de suite un déchet. Tu peux aussi mettre tes pelures d'aliments au compost. Mais c'est encore mieux d'éviter de gaspiller des aliments ! Pense à une pomme : elle a peut-être fait un long voyage en camion avant d'arriver chez toi. Ce serait dommage qu'elle finisse au compost sans avoir été mangée !

Expliquer : Certains objets ne vont ni au compost, ni au recyclage, ni à la consigne, ni à la poubelle. Certains objets peuvent être dangereux s'ils sont jetés au mauvais endroit. Il faut les apporter dans un endroit spécialisé, comme un écocentre. À l'écocentre, les déchets dangereux sont stockés de manière sécuritaire et sont ensuite transportés dans des lieux spécialisés qui peuvent les traiter de manière sécuritaire.

C'est le cas, par exemple :

- des piles et des batteries,
- de la peinture,
- des ampoules,
- des produits nettoyants,
- de certains produits chimiques.

Illustrer : Par exemple, une canette aérosol de peinture pourrait exploser si on la laisse dehors à la chaleur dans un sac de poubelle.

De plus, des piles endommagées ou en contact avec d'autres déchets peuvent faire des étincelles, surchauffer ou provoquer un incendie.

Demander : « Pourquoi pensez-vous que cette règle existe ? Qui ou quoi cherche-t-elle à protéger ? »

Expliquer : Cette règle aide à réduire les déchets et à éviter que des objets dangereux causent des accidents ou de la pollution. Moins de déchets et moins d'accidents ou de pollution causés par des déchets dangereux peuvent avoir un impact positif chez les personnes, les animaux, les plantes et l'environnement.

La deuxième vie de mon objet (25 minutes)

Installer 8 stations dans la classe, chacune identifiée par une affiche :

- **Réparer**
- **Réutiliser**
- **Recycler**
- **Composter**
- **Endroit spécial**
- **Donner**
- **Vérifier avant de le jeter**
- **Demander une réparation ou un remplacement gratuit**

Afficher à chaque station une courte explication pour aider les élèves à comprendre dans quelles situations cette option peut être choisie.

Former les mêmes équipes qu'à la période 1 et demander à chacune de reprendre l'objet étudié.

Distribuer à chaque équipe deux cartes-situations correspondant à son objet (voir annexe).

Inviter les équipes à prendre connaissance des situations présentées sur leurs cartes, puis à circuler entre les stations pour déterminer ce qu'elles pourraient faire de leur objet.

Demander à chaque équipe de choisir la ou les options qui lui semblent les plus appropriées et de justifier son choix à partir de la situation reçue et des informations disponibles aux stations.

Préciser qu'il peut y avoir plus d'une réponse possible. L'important est de tenir compte de l'état de l'objet et d'être capable d'expliquer son choix.

Une fois la décision prise, demander aux équipes d'inscrire leur choix et une courte justification dans le **Cahier de l'élève**, en s'appuyant sur ce qui a été appris aux stations.

Mise en commun – Le jury des objets (15 minutes)

Inviter quelques équipes à présenter les situations reçues, la deuxième vie choisie pour leur objet et les raisons de leur choix.

Après chaque présentation, inviter le reste du groupe à jouer le rôle de **jury**. Le jury peut indiquer s'il est d'accord avec la décision ou proposer une autre possibilité, en expliquant pourquoi.

Faire ressortir qu'une même situation peut parfois mener à plusieurs choix et que l'important est de pouvoir justifier sa décision.

Reprendre les idées spontanées notées en début de période : ont-elles changé après l'activité ?

Chaque élève colorie l'étampe « Deuxième vie » dans son **Cahier de l'élève**. Invitez les élèves à dessiner dans l'étampe ce qu'elles et ils peuvent faire pour donner une deuxième vie à leur objet.

Repères pour la personne enseignante

Plusieurs bonnes réponses sont possibles lorsqu'il s'agit de donner une deuxième vie aux objets. Voici des réponses possibles pour choisir la deuxième vie de chaque objet.

Le chandail de laine

Situation A

Ton chandail est devenu trop petit, mais il est encore en bon état.

Notre choix (coche une ou plusieurs cases) :

☐ Réparer ☒ Réutiliser ☐ Recycler ☐ Composter

☐ Apporter à un endroit spécial ☒ Donner ☐ Vérifier avant de jeter

☐ Demander une réparation ou un remplacement gratuit

Justification possible :

Ton chandail est encore en bon état. Tu peux le donner à quelqu'un qui pourra encore le porter. Tu pourrais aussi réutiliser le tissu pour faire un bricolage.

Situation B

Ton chandail neuf a un trou après seulement deux lavages, même si tu en as pris soin.

Notre choix (coche une ou plusieurs cases) :

☐ Réparer ☐ Réutiliser ☐ Recycler ☐ Composter

☐ Apporter à un endroit spécial ☐ Donner ☐ Vérifier avant de jeter

☒ Demander une réparation ou un remplacement gratuit

Justification possible :

Un chandail neuf devrait durer plus longtemps. Tu peux demander au magasin de le réparer ou de le remplacer gratuitement.

Le rouleau de papier de toilette

Situation A

Il ne reste plus de papier de toilette sur le rouleau de carton.

Notre choix (coche une ou plusieurs cases) :

☐ Réparer ☒ Réutiliser ☒ Recycler ☐ Composter

☐ Apporter à un endroit spécial ☐ Donner ☐ Vérifier avant de jeter

☐ Demander une réparation ou un remplacement gratuit

Justification possible :

Tu peux mettre le rouleau de carton au recyclage. Tu peux aussi réutiliser le rouleau, par exemple pour faire un bricolage.

Situation B

Tu trouves un bricolage que tu as fait avec des rouleaux de papier de toilette vides, de la colle et de la peinture. Tu ne veux pas le garder.

Notre choix (coche une ou plusieurs cases) :

☐ Réparer ☐ Réutiliser ☐ Recycler ☐ Composter

☐ Apporter à un endroit spécial ☒ Donner ☐ Vérifier avant de jeter

☐ Demander une réparation ou un remplacement gratuit

Justification possible :

Tu peux donner ton bricolage à quelqu'un qui aimerait le garder. Sinon, vérifie où tu dois le jeter puisqu'il contient plusieurs matériaux.

La fraise

Situation A

Il reste des fraises trop mûres que personne ne veut manger.

Notre choix (coche une ou plusieurs cases) :

☐ Réparer ☐ Réutiliser ☐ Recycler ☒ Composter

☐ Apporter à un endroit spécial ☐ Donner ☐ Vérifier avant de jeter

☐ Demander une réparation ou un remplacement gratuit

Justification possible :

Les fraises sont des aliments. Tu peux les mettre au compost lorsque ce n'est plus une bonne idée de les manger.

Situation B

Le contenant de carton des fraises est maintenant vide.

Notre choix (coche une ou plusieurs cases) :

☐ Réparer ☒ Réutiliser ☐ Recycler ☐ Composter

☐ Apporter à un endroit spécial ☐ Donner ☐ Vérifier avant de jeter

☐ Demander une réparation ou un remplacement gratuit

Justification possible :

Tu peux mettre le contenant de carton au recyclage. Tu peux aussi le réutiliser, par exemple pour faire un bricolage.

La rondelle de hockey

Situation A

Ta rondelle s'est brisée après seulement une semaine d'utilisation. Tu ne l'as pas échappée ni brisée en jouant trop fort.

Notre choix (coche une ou plusieurs cases) :

☐ Réparer ☐ Réutiliser ☐ Recycler ☐ Composter

☐ Apporter à un endroit spécial ☐ Donner ☒ Vérifier avant de jeter

☒ Demander une réparation ou un remplacement gratuit

Justification possible :

Une rondelle devrait durer plus longtemps qu'une semaine. Tu peux demander au magasin de la remplacer gratuitement. Si tu dois jeter la rondelle brisée, vérifie d'abord où elle va.

Situation B

Tu as une rondelle identique en double à la maison.

Notre choix (coche une ou plusieurs cases) :

☐ Réparer ☐ Réutiliser ☐ Recycler ☐ Composter

☐ Apporter à un endroit spécial ☒ Donner ☐ Vérifier avant de jeter

☐ Demander une réparation ou un remplacement gratuit

Justification possible :

Ta rondelle est encore bonne. Si tu n'en as pas besoin, tu peux la donner à quelqu'un qui pourra l'utiliser.

Période 3 – Le Passeport de mon objet

Durée totale : 45 minutes

Messages clés : Des règles peuvent s'appliquer à différentes étapes de la vie des objets. Nos gestes, seuls ou en groupe, peuvent aussi aider à protéger les personnes et l'environnement.

Retour sur le grand voyage de mon objet (15 minutes)

Inviter les élèves à repenser à ce qu'ils ont découvert au cours des deux premières périodes : le parcours de leur objet et les possibilités qui s'offrent à eux lorsqu'ils ne l'utilisent plus.

Inviter chaque élève à compléter la page « Ce que je retiens du grand voyage de mon objet ».

Demander aux élèves d'y inscrire :

- une découverte faite pendant l'enquête,
- une règle qu'ils retiennent,
- un geste qu'ils pourraient faire dans leur quotidien pour protéger l'environnement (par exemple : « La prochaine fois, je vais vérifier si mon vieux jouet peut être réparé avant de le jeter »).

Revenir ensuite sur les « Nos idées de départ » recueillies au début de l'enquête. Inviter les élèves à observer si certaines de leurs premières idées ont changé depuis.

Inviter chaque élève à colorier l'étampe « Geste responsable » dans son **Cahier de l'élève**. Invitez les élèves à dessiner leur geste responsable dans l'étampe.

Annoncer que cette dernière période permettra de faire le bilan du voyage de leur objet et de compléter le Passeport de leur objet.

Finalisation du Passeport de l'objet (15 minutes)

Inviter les élèves à ouvrir le Passeport de leur objet à la dernière page de leur **Cahier de l'élève**. Demandez-leur d'inscrire leur **nom de détective**. Elles et ils peuvent utiliser leur vrai nom ou s'inventer un nom de détective.

Expliquer qu'elles et ils vont ensuite créer une **étampe finale** qui représente ce qu'elles et ils retiennent du grand voyage de leur objet. Expliquer que les trois parties de l'étampe finale représentent les trois grandes étapes de leur enquête. Pour chaque étape, faire un court retour avec le groupe, puis inviter les élèves à compléter la partie correspondante de leur étampe.

1. Fabrication et transport

Rappeler que des règles peuvent s'appliquer pendant la fabrication et le transport des objets. On doit protéger les animaux et les plantes menacés, et on doit utiliser des matériaux sécuritaires pour fabriquer des objets. Ces règles peuvent notamment servir à protéger les personnes, les animaux, les plantes et l'environnement.

Demander à deux ou trois élèves de nommer une chose découverte sur le parcours de leur objet.

Inviter les élèves à dessiner **d'où vient leur objet** dans la partie 1 de leur étampe.

2. Deuxième vie

Rappeler qu'un objet ne devient pas nécessairement un déchet lorsqu'on arrête de l'utiliser. Il peut notamment être réparé, réutilisé, donné, recyclé ou composté. Certains déchets doivent aussi être apportés à un endroit spécial. Ces règles peuvent aussi servir à protéger les personnes, les animaux, les plantes et l'environnement.

Demander à deux ou trois élèves de nommer la deuxième vie choisie pour leur objet.

Inviter les élèves à dessiner **leur objet dans sa deuxième vie** dans la partie 2 de leur étampe.

3. Geste responsable

Rappeler que nos gestes, seuls ou en groupe, peuvent aider à protéger les personnes, les animaux, les plantes et l'environnement.

Demander à deux ou trois élèves de partager un geste responsable retenu pendant l'activité.

Inviter les élèves à dessiner **comment leur geste responsable peut aider l'environnement** dans la partie 3 de leur étampe.

Créer un slogan

Pour terminer, inviter les élèves à écrire sous leur étampe un court slogan qui représente ce qu'elles et ils ont appris pendant le grand voyage de leur objet. Le slogan peut transmettre un message, donner un conseil ou présenter une idée importante à retenir.

Le Passeport est maintenant complet !

Conseil : Laisser aux élèves un court moment pour dessiner après chaque rappel avant de passer à l'étape suivante. Il n'est pas nécessaire que les dessins soient détaillés : l'objectif est de représenter une idée importante retenue pendant l'activité.

Visite des Passeports et Clôture (15 minutes)

Former des duos et inviter les élèves à faire visiter leur Passeport à leur partenaire.

Chaque élève présente brièvement son objet et partage un élément de son choix : une découverte, une règle qui l'a surpris, une décision importante ou un geste qu'il aimerait essayer.

Revenir ensuite en grand groupe et faire ressortir les trois grands messages de la trousse :

- Les objets ont une histoire qui commence bien avant d'arriver entre nos mains.
- Des règles encadrent différentes étapes de leur vie pour protéger les personnes, les animaux et l'environnement.
- Nos choix peuvent prolonger la vie des objets et réduire leur impact sur l'environnement.

Prolongement possible : exposer les Passeports complétés dans le corridor de l'école ou les envoyer à la maison avec une courte note aux parents.

Prolongement facultatif — Un geste collectif pour la classe

Pour les classes qui ont du temps supplémentaire, prolonger l'enquête par une action collective, dans l'esprit d'agir ensemble pour protéger l'environnement :

- Demander : « Et si, cette fois, on posait un geste ensemble, comme classe? »
- Lister au tableau 3-4 idées proposées par les élèves.
- Voter à main levée pour choisir un seul geste, réalisable et soutenable dans le temps.
- Décider ensemble où ça sera, qui s'en occupe, et quand ça commence.

Pistes de gestes collectifs, si la classe a besoin d'inspiration :

- Point de collecte de piles usagées dans la classe, apportées ensuite à l'écocentre.
- Boîte de troc : les élèves y déposent des objets encore utilisables que d'autres peuvent prendre.
- Affiche de sensibilisation créée par la classe, affichée dans le corridor de l'école.
- Lettre collective à la direction proposant une amélioration (par exemple : un bac de compost pour la classe)

Vérifier à l'avance ce qui est déjà en place ou permis dans l'école, pour orienter le choix vers quelque chose de nouveau et de faisable.

Annexe

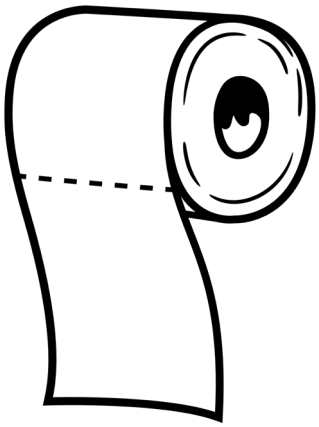
Cette annexe comporte les gabarits à imprimer.

Images des objets

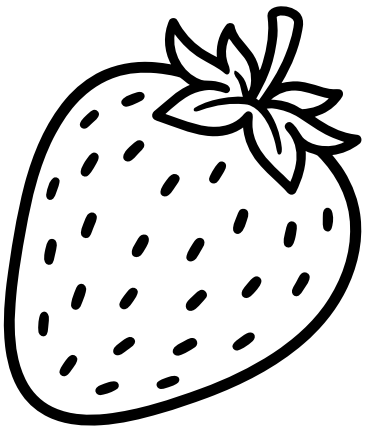
À utiliser si les objets réels ne sont pas disponibles.



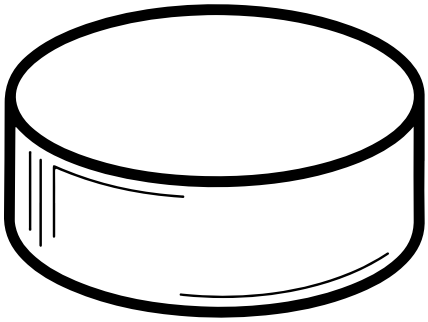
Le chandail de laine



Le rouleau de papier de toilette



La fraise

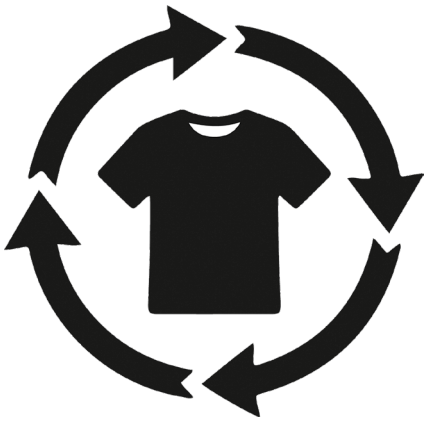


La rondelle de hockey

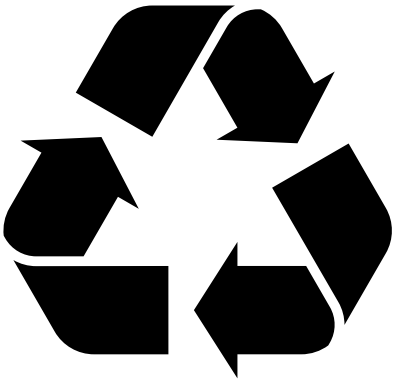
Affiches de station – Période 2



Réparer



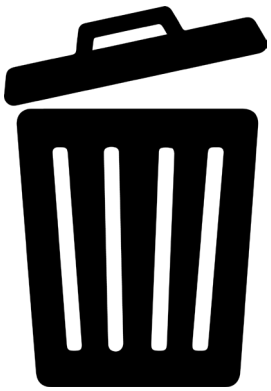
Réutiliser



Recycler



Composter



Endroit spécial



Donner



Vérifier avant de le jeter



Demander une réparation ou un remplacement gratuit

Cartes-situations à découper – Période 2

Le chandail de laine

Situation A

Ton chandail est devenu trop petit, mais il est encore en bon état.

Le chandail de laine

Situation B

Ton chandail neuf a un trou après seulement deux lavages, même si tu en as pris soin.

Le rouleau de papier de toilette

Situation A

Il ne reste plus de papier de toilette sur le rouleau de carton.

Le rouleau de papier de toilette

Situation B

Tu trouves un bricolage que tu as fait avec des rouleaux de papier de toilette vides, de la colle et de la peinture. Tu ne veux pas le garder.

La fraise

Situation A

Il reste des fraises trop mûres que personne ne veut manger.

La fraise

Situation B

Le contenant de carton des fraises est maintenant vide.

La rondelle de hockey

Situation A

Ta rondelle s'est brisée après seulement une semaine d'utilisation. Tu ne l'as pas échappée ni brisée en jouant trop fort.

La rondelle de hockey

Situation B

Tu as une rondelle identique en double à la maison.

Votre avis

Pour mieux vous soutenir et créer des outils adaptés à vos besoins, nous voulons connaître votre expérience et votre avis.

Répondez à cette courte enquête en scannant le code QR ou en cliquant sur le lien.

Cela vous prendra moins de 5 minutes.

Merci de votre participation !

Lien vers le sondage

D'autres outils pour vous !

Vous avez aimé cette trousse ? Voici la liste des trousses pédagogiques que nous vous offrons. Autant d'outils pour vous aider à enseigner les notions juridiques clés.

Vous y trouverez votre bonheur !

Les trousses : des SAÉ clé en main !

Les trousses pédagogiques ont été pensées par des pédagogues pour des pédagogues, en collaboration avec des juristes. Clé en main, vous pouvez les animer facilement. Elles sont adaptées pour des élèves du primaire ou du secondaire.

Faites votre sélection ci-dessous et téléchargez-les gratuitement.

Primaire

- AS-TU L'ÂGE ?

 Les élèves apprennent quelles sont leurs responsabilités et leurs libertés selon leur âge et la loi.

- INTERNET ET LA LOI

 Cette trousse présente les comportements à adopter en ligne, les comportements interdits en ligne et des pistes d'actions lorsqu'une ou un enfant est victime de harcèlement en ligne.

- LES RÈGLES ET MOI

 Les élèves du 1er cycle du primaire participent à des discussions et à des activités créatives qui les introduisent aux règles et aux lois.

- MÉDIATION SIMULÉE

 Mise en place d'une séance de médiation. Les élèves coopèrent afin de trouver une solution satisfaisante pour les deux parties.

CCQ : Ressources pédagogiques

FORMATION EN ÉDUCATION JURIDIQUE POUR LE PERSONNEL ENSEIGNANT (CCQ)

Les formations CCQ 101 et CCQ 102 soutiennent le personnel enseignant dans l'intégration des notions juridiques du programme Culture et citoyenneté québécoise (CCQ). CCQ 101 présente les concepts juridiques essentiels abordés dans le programme, tandis que CCQ 102 offre un survol pratique des stratégies et ressources pour enseigner des notions juridiques.

Ensemble, elles permettent de découvrir des outils, activités, vidéos et pistes pédagogiques concrètes pour enseigner des thèmes comme les droits et responsabilités, la citoyenneté, la vie numérique et le consentement.

Vidéos : éducation juridique

Vous trouverez ici des vidéos et des tutoriels pour vous accompagner lorsque vient le temps de parler de notions juridiques.

- **LE DROIT EN CLASSE : AGIR EN LIGNE**
- **LE DROIT EN CLASSE : PROCÈS SIMULÉ**
- **LE DROIT EN CLASSE : LE CONSENTEMENT SEXUEL**

Affiches à commander

Vous aurez un support de plus à afficher en classe ! Vous pouvez les commander en ligne en suivant ce lien : https://educaloi.qc.ca/commande-de-produits/.

- **LA CYBERINTIMIDATION… ÇA PEUT ÊTRE UN CRIME !**
- **TRAVAILLER, MAIS PAS À TOUT PRIX !**
- **CONSENTEMENT SEXUEL : AS-TU L'ÂGE ?**

Pour en savoir plus

Retrouvez toutes les informations sur nos ateliers et trousses scolaires sur notre site Internet educationjuridique.ca.

Pour nous faire part de vos suggestions ou pour toute information, communiquez avec nous : atelier@educaloi.qc.ca